



Résiliation mutuelle obligatoire

Par **chetemi78**, le **20/03/2009** à **11:48**

Bonjour,rnrnMon employeur m'a fait adhérer obligatoirement à une mutuelle lors de mon embauche.rnrnAujourd'hui je suis en congé parental et souhaite la résilier, la mutuelle m'a d'ailleurs informée que c'était à l'employeur de faire la demande mais que c'était possible.rnrnMon employeur me répond que mon contrat de travail court toujours et que je ne peux l'arrêter ! Je refuse de continuer à payer une mutuelle alors que celle de mon mari me couvre mieux et moins cher surtout que je n'ai plus de salaire de verser pendant mon congé.rnrnQuel est le texte de loi qui peut me permettre de faire pression. J'ai entendu que ce n'était plus une obligation.rnrnDans l'attente de votre réponse, merci par avance.